



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Stratégie du Gouvernement pour la sortie du confinement

Question au Gouvernement n° 2850

Texte de la question

STRATÉGIE DU GOUVERNEMENT POUR LA SORTIE DU CONFINEMENT

M. le président. La parole est à M. Paul Molac.

M. Paul Molac. Monsieur le Premier ministre, voilà aujourd'hui trois semaines que le confinement s'est imposé à nous comme la seule solution pour ralentir l'épidémie de Covid-19. Il était nécessaire ; nous l'avons soutenu. Nos efforts collectifs vont commencer à produire leurs effets. Ils ne doivent pas être relâchés alors que nous n'avons pas encore stabilisé la pandémie.

Vos propos sur le déconfinement ont inquiété de nombreux Français : mal préparé, mal anticipé, il pourrait provoquer une nouvelle flambée de contamination et de nouveaux décès. À cet égard, la situation actuelle en Chine ne nous rassure pas. Or, quelle que soit la stratégie qui sera décidée, le déconfinement ne pourra être réalisé sans véritables moyens pour surveiller l'état immunitaire de la population et éviter la contagion.

Monsieur le ministre des solidarités et de la santé vient de nous indiquer qu'il existe des tests sérologiques fiables. C'est une bonne nouvelle. Je réitère donc moi aussi mes questions : quand serons-nous en mesure de tester la population ? Fin avril ? Fin mai ? Nous ne pourrions en effet pas lutter contre le virus, en phase de déconfinement, sans les moyens pour le faire.

J'en viens au sujet des masques. L'Académie de médecine indique qu'il peut être utile d'en porter un ; or il ressort plus ou moins de ce que j'ai lu que si cela n'avait pas été dit plus tôt, c'est qu'il n'y avait pas assez de masques. De quoi entretenir le trouble chez nos concitoyens !

En phase de déconfinement, des masques seront nécessaires pour tout le monde. Il en faudra trois ou quatre par personne. Aurons-nous les moyens de le faire, connaissant par ailleurs les rumeurs selon lesquelles quantité de masques seraient négociés sur le tarmac des aéroports chinois et remis au plus offrant ? Nous avons du mal à comprendre votre stratégie. Il me semble que vous cherchez à préparer le coup d'après sans même savoir clairement ce dont vous disposez aujourd'hui.

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Édouard Philippe, Premier ministre. Monsieur le député, vous évoquez la question de demain – en vérité, plutôt d'après-demain : vous nous interrogez sur ce qui se passera lorsque nous serons prêts à procéder au déconfinement dont certains parlent. Personnellement, j'en parle peu : je me contente de répondre aux questions que l'on me pose. En effet, nous sommes en train d'y travailler. Le déconfinement n'est pas pour demain. Aujourd'hui, l'impératif est d'assurer l'efficacité du confinement et de faire en sorte que le virus circule suffisamment lentement pour que le nombre de cas sévères, justifiant l'admission dans un service de

réanimation, ne soit pas supérieur à la capacité globale de notre système hospitalier.

Aujourd'hui, c'est donc l'heure du confinement – et il va durer. J'ai parfaitement conscience du fait qu'il est difficile à supporter pour de nombreux Français, mais il est indispensable pour nous éviter de nous retrouver dans une situation pire encore que celle que nous connaissons aujourd'hui.

Le déconfinement, qu'il intervienne demain ou après-demain, soulève de nombreuses questions. Elles sont complexes, car un grand nombre tiennent à des informations dont nous ne disposons pas encore. C'est la raison pour laquelle nous nous préparons. Se préparer, cela veut dire qu'on n'est pas prêt. Se préparer, c'est travailler sur les plans technique, scientifique, logistique, pour être prêt le moment venu. C'est ce que nous faisons actuellement. C'est un exercice difficile, je l'ai déjà dit, dont nous évoquerons les éléments essentiels lorsque les hypothèses sur lesquelles nous travaillons seront vérifiées et que les scénarii seront écrits. Mais pour l'heure, toutes ces questions sont très largement prématurées. Ce qui compte, c'est de faire en sorte que le confinement soit respecté pour soulager nos services hospitaliers, qui en ont bien besoin, comme nous le savons tous, afin de pouvoir préparer la suite.

Données clés

Auteur : [M. Paul Molac](#)

Circonscription : Morbihan (4^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2850

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 avril 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [8 avril 2020](#)